



## **Déclaration préalable CAPD mardi 5 juillet 2022**

Le SNUipp-FSU en intersyndicale avec le SNUDI-FO, la CGT-Educ'action, le SNALC, Sud-Éducation s'opposent fermement au pilotage par les résultats qui découleront des évaluations d'école et qui ont pour conséquence la mise en concurrence des écoles.

Il revendique l'arrêt définitif de ces évaluations d'écoles, qui ne répondent en rien aux besoins des personnels des écoles et soutiendra tous les personnels qui subiront des pressions pour les contraindre à les pratiquer. Il est urgent de sortir de la logique du « tout évaluation » pour reconstruire des collectifs de travail abîmés par l'autoritarisme ministériel, en leur redonnant du temps pour travailler ensemble et se former.

D'autres pistes sont revendiquées par la profession pour améliorer le fonctionnement des écoles. Il faut que le ministère enclenche un plan de recrutement conséquent, qu'il crée en urgence le nombre de postes nécessaires pour recruter l'ensemble des lauréats sur les LC des concours 2022 et qu'il initie une politique attractive pour inciter un nombre conséquent de personnes à s'inscrire aux concours à venir. Un plan de formation et de titularisation des contractuels doit permettre de ne pas laisser partir des personnels pour cause de précarité. Il est temps d'assurer de nouveau une vraie formation initiale et de donner les moyens à la formation continue de répondre aux attentes réelles des personnels, cela ne peut réussir qu'en associant les personnels à une concertation ambitieuse. L'amélioration du fonctionnement des écoles passe aussi, nécessairement, par une amélioration des conditions de travail et par une reconnaissance salariale bien supérieure aux 3,5% d'augmentation du point d'indice annoncé actuellement.

En cette fin d'année scolaire, les représentant·es du SNUipp-FSU doivent à nouveau vous faire part de l'état de fatigue plus qu'inquiétant d'une grande partie de nos collègues. Être soumis·es à des injonctions, subir des réformes qui remettent en cause les missions, voir des droits disparaître engendrent un malaise toujours plus grand. Comme nous vous en avons déjà alerté lors de la dernière CAPD, nous le pointons depuis plusieurs années, le nombre de collègues nous contactant au sujet des possibilités de rupture conventionnelle, de démission, des conditions pour obtenir une disponibilité ou un temps partiel, est de plus en plus conséquent.

Le message de fin d'année qui est arrivé dans les écoles ce matin montre votre reconnaissance du travail engagé, des difficultés de cette année et de l'engagement des personnels face à elles.

Cependant, les moyens et la politique menée au niveau national aboutissent à une nette dégradation des conditions de travail et les collègues nous l'expriment avec des mots plus forts dont celui de maltraitance: on leur demande une adaptation toujours plus forte au contexte dans un cadre qui se rigidifie tous les jours un peu plus, les laissant seuls face aux non-remplacements, aux classes chargées par manque de poste, au contexte familial difficile suite aux refus de temps partiels, aux compléments avec les jours de classe imposés...

La situation de cette fin d'année est extrêmement tendue pour l'organisation des équipes :

- les stagiaires 2022-2023 ne sont pas tous traités sur un pied d'égalité: les listes complémentaires n'ayant pas fait de vœux et étant nommés pour certains, à une heure de chez eux.
- Les TRS n'ont toujours pas leur affectation et n'ont pas été informés au moment du mouvement que l'afflux de stagiaires aurait un impact important sur leurs postes. Des collègues avec plus de 10 ans de carrière ont le sentiment de perdre le sens du métier pour lequel ils se sont engagés, de ne plus être reconnus dans leur valeur professionnelle.
- les collègues et les directeurs faisant remonter questions, difficultés et erreurs concernant les affectations annoncées depuis hier n'ont pas de réponse, ils ne savent pas si leur courrier a été reçu.
- l'annulation pour manque de budget des stages RAN au dernier moment alors que tout était organisé pour juillet et août: comment cette situation n'est-elle pas anticipé ?

L'incertitude totale des conditions de rentrée et de la composition des équipes pédagogiques pour un nombre important d'écoles à un jour de la sortie des classes vient rajouter des inconnues dont tout le monde voudrait se passer.

La convocation de la CAPD recours seulement aujourd'hui participe à cette situation totalement inconfortable pour des écoles. Le SNUipp-FSU a alerté l'administration très tôt des incidences sur l'organisation de la rentrée qu'aurait une convocation très tardive de cette instance réglementaire. Le SNUipp-FSU souhaite qu'il soit acté ici que les collègues qui ont saisi la CAPD n'ont aucune responsabilité quant aux situations d'attente existantes dans certaines écoles.

Pendant les semaines écoulées entre l'expression de vos refus pour les demandes de temps partiels et cette CAPD, nous avons été en contact avec des nombreux. ses collègues, tou. tes plus déprimé. es et désabusé. es, les un. es que les autres. Il est de notre devoir de vous alerter avec force sur cette situation.

Certain. es ont témoigné ne plus avoir le courage de se battre pour essayer encore un refus. D'autres nous ont dit réfléchir à quitter le métier ou à défaut, vont l'exercer avec amertume et avec des impacts réels dans leur vie personnelle.

Nous avons encouragé un certain nombre d'entre eux à formuler tout de même un recours mais nous savons que beaucoup y ont renoncé.

Cette volonté de travail à temps partiel implique le renoncement à une partie du salaire déjà peu élevé et ne devrait même pas, selon nous, nécessiter de justification. La perte de salaire devrait suffire à convaincre notre administration de la nécessité d'accorder ces temps partiels à nos collègues qui en font la demande légitimement.

Nous espérons que vous serez à l'écoute de leurs arguments et que leurs situations personnelles multiples seront prises en compte, ainsi que les collègues dont le temps partiel de droit s'arrête en cours d'année.

Nous vous demandons de traiter les demandes de nos collègues avec bienveillance. Nous attendons vos réponses à toutes les questions diverses que nous vous avons adressées.

Nous vous remercions de votre attention,

Les élus SNUipp-FSU à la CAPD